



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ecoles superieures de commerce

Question au Gouvernement n° 2279

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Eric Duboc.

M. Eric Duboc. Monsieur le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le rapport d'audit qui vous a ete remis sur l'avenir des ecoles superieures de commerce fait beaucoup de vagues tant ses conclusions sont contestables et inopportunes.

Hier, a Poitiers, devant les etudiants de l'Ecole superieure de commerce, vous avez legitimement condamne l'interpretation qui est faite de cette etude.

Nous ne comprenons d'ailleurs pas qu'un document de travail, en principe confidentiel, devienne une source d'information reprise par toute la presse. C'est l'ensemble d'une filiere de formation qui est aujourd'hui destabilise par la publication de conclusions contestables, au moment meme ou les etudiants des classes preparatoires doivent s'inscrire dans les ecoles.

Beaucoup d'entre nous sont des elus de villes ou sont implantees des ecoles superieures de commerce. De Poitiers a Amiens, de Tours a Nice, de Marseille a Troyes...

M. Andre Labarrere. Et a Pau !

M. Eric Duboc. ... nous pouvons temoigner de la qualite des formations dispensees dans ces ecoles, qui debouchent a 90 % sur un emploi.

Pourquoi alors montrer du doigt les ecoles superieures de commerce et les affaiblir ? S'agit-il d'un nouveau coup porte a la province ? Il est inacceptable de laisser entendre que, parce qu'elles sont en province et non a Paris, nos ecoles seraient de moindre qualite ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Andre Labarrere. Tres bien !

M. Eric Duboc. Nous attendons que le Gouvernement reponde fermement aux attaques injustifiees portees contre des etablissements qui ont acquis une reputation solide et grace auxquels des generations de jeunes ont pu entrer dans la vie active des entreprises. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Andre Labarrere. Tres bien !

M. le president. La parole est a M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

M. Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Monsieur le depute, le Gouvernement condamne fermement les interpretations donnees a la suite de la publication d'une etude technique. M. le ministre de l'industrie a d'ailleurs demande une enquete sur les conditions dans lesquelles cette etude a ete rendue publique.

Cette etude presente deux fragilites: d'une part, elle presente des statistiques alors meme que le programme des classes preparatoires vient d'etre modifie, que la preparation aux concours s'effectue desormais en deux ans et que les effectifs ont ete divises par deux; d'autre part, elle n'integre pas, ce qui est tres important quand on parle de l'emploi des jeunes, l'insertion des jeunes dans le monde du travail alors que, dans l'annee qui suit le diplome, 90 % des eleves des ecoles superieures de commerce trouvent un emploi. Il s'agit donc plutot d'un exemple a suivre que d'une demarche a condamner.

Nous sommes tres attentifs a la situation financiere d'un certain nombre d'ecoles superieures de commerce.

Dans le cadre de la reforme des chambres, d'une part, dans le cadre de l'appartenance a divers reseaux, d'autre part, nous soutiendrons ces ecoles.

M. le ministre de l'industrie a immediatement, par un communique, exprime le soutien du Gouvernement a ces ecoles et M. le ministre de l'education l'a confirme a l'Ecole superieure de commerce de Pau.

M. Andre Labarrere. Tout a fait !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. J'ai reitere moi-meme ce soutien hier a Poitiers. Ces ecoles forment les cadres de la nation au niveau regional comme aux niveaux national et international. Elles meritent notre soutien entier car elles dispensent une formation de qualite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Eric Duboc.

M. Eric Duboc. Monsieur le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le rapport d'audit qui vous a ete remis sur l'avenir des ecoles superieures de commerce fait beaucoup de vagues tant ses conclusions sont contestables et inopportunes.

Hier, a Poitiers, devant les etudiants de l'Ecole superieure de commerce, vous avez legitiment condamne l'interpretation qui est faite de cette etude.

Nous ne comprenons d'ailleurs pas qu'un document de travail, en principe confidentiel, devienne une source d'information reprise par toute la presse. C'est l'ensemble d'une filiere de formation qui est aujourd'hui destabilise par la publication de conclusions contestables, au moment meme ou les etudiants des classes preparatoires doivent s'inscrire dans les ecoles.

Beaucoup d'entre nous sont des elus de villes ou sont implantees des ecoles superieures de commerce. De Poitiers a Amiens, de Tours a Nice, de Marseille a Troyes...

M. Andre Labarrere. Et a Pau !

M. Eric Duboc. ... nous pouvons temoigner de la qualite des formations dispensees dans ces ecoles, qui debouchent a 90 % sur un emploi.

Pourquoi alors montrer du doigt les ecoles superieures de commerce et les affaiblir ? S'agit-il d'un nouveau coup porte a la province ? Il est inacceptable de laisser entendre que, parce qu'elles sont en province et non a Paris, nos ecoles seraient de moindre qualite ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Andre Labarrere. Tres bien !

M. Eric Duboc. Nous attendons que le Gouvernement reponde fermement aux attaques injustifiees portees contre des etablissements qui ont acquis une reputation solide et grace auxquels des generations de jeunes ont pu entrer dans la vie active des entreprises. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Andre Labarrere. Tres bien !

M. le president. La parole est a M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

M. Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Monsieur le depute, le Gouvernement condamne fermement les interpretations donnees a la suite de la publication d'une etude technique. M. le ministre de l'industrie a d'ailleurs demande une enquete sur les conditions dans lesquelles cette etude a ete rendue publique.

Cette etude presente deux fragilites: d'une part, elle presente des statistiques alors meme que le programme des classes preparatoires vient d'etre modifie, que la preparation aux concours s'effectue desormais en deux ans et que les effectifs ont ete divises par deux; d'autre part, elle n'integre pas, ce qui est tres important quand on parle de l'emploi des jeunes, l'insertion des jeunes dans le monde du travail alors que, dans l'annee qui suit le diplome, 90 % des eleves des ecoles superieures de commerce trouvent un emploi. Il s'agit donc plutot d'un exemple a suivre que d'une demarche a condamner.

Nous sommes tres attentifs a la situation financiere d'un certain nombre d'ecoles superieures de commerce.

Dans le cadre de la reforme des chambres, d'une part, dans le cadre de l'appartenance a divers reseaux, d'autre

part, nous soutiendrons ces ecoles.

M. le ministre de l'industrie a immediatement, par un communique, exprime le soutien du Gouvernement a ces ecoles et M. le ministre de l'education l'a confirme a l'Ecole superieure de commerce de Pau.

M. Andre Labarrere. Tout a fait !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. J'ai reitere moi-meme ce soutien hier a Poitiers. Ces ecoles forment les cadres de la nation au niveau regional comme aux niveaux national et international. Elles meritent notre soutien entier car elles dispensent une formation de qualite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Duboc Éric](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2279

Rubrique : Grandes ecoles

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 1997, page 1580

Réponse publiée le : 5 mars 1997, page 1580

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mars 1997